



DÉBAT
PUBLIC DEUX PROJETS NUCLÉAIRES
DANS L'AUBE
ET EN INDRÉ-ET-LOIRE

Présentation devant le HCTISN

Laurent Pavard

04.12.2025 | La Défense





Pourquoi un débat public ?

Code de l'environnement art L. 121-1 et suivants, R121-2 :

6. Création d'une installation nucléaire de base. Nouveau site de production nucléaire-Nouveau site hors production électro-nucléaire correspondant à un investissement d'un coût supérieur à 460 M €. : SAISINE OBLIGATOIRE DE LA CNDP

20 mai 2025 : saisine de la CNDP par newcleo

4 juin 2025 : décision d'organiser un débat public

+ 6 mois : 4 décembre 2025 : rédaction du Dossier du Maître d'ouvrage

Validation par la plénière CNDP : février 2026

Démarrage du débat : début avril 2026

PARTICIPATION AMONT :
champ du débat public ou de la concertation

PARTICIPATION AVAL :
champ de l'enquête publique

Questionnement
de l'opportunité
et des alternatives du projet

Poursuite de l'élaboration
du projet avec prise en
compte de la participation
du public ou abandon

Contributions du public
aux décisions relatives
à l'autorisation du projet

Genèse
du projet
(études préalables)

Si
le projet se
poursuit

Lancement
d'études
approfondies

Demande
d'autorisation
(étude d'impact)

Autorisation
administrative
ou refus d'autorisation



DÉBAT PUBLIC ou
CONCERTATION
PRÉALABLE



CONCERTATION
CONTINUE



ENQUÊTE
PUBLIQUE ou
CONSULTATION
DU PUBLIC

RÉALISATION
OU ABANDON DU
PROJET



Rappel des objectifs d'un débat public

- 1- Assurer l'information complète et objective du public sur le projet mis en débat**
 - 2-Permettre l'expression du public et répondre à ses interrogations**
 - 3-S'assurer d'un débat contradictoire de qualité dépassant les arguments des favorables et opposants au nucléaire**
- Dans un climat apaisé, le respect mutuel et l'échange d'arguments.*

TROP TÔT, TROP TARD?



Les valeurs de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable de projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitatives



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

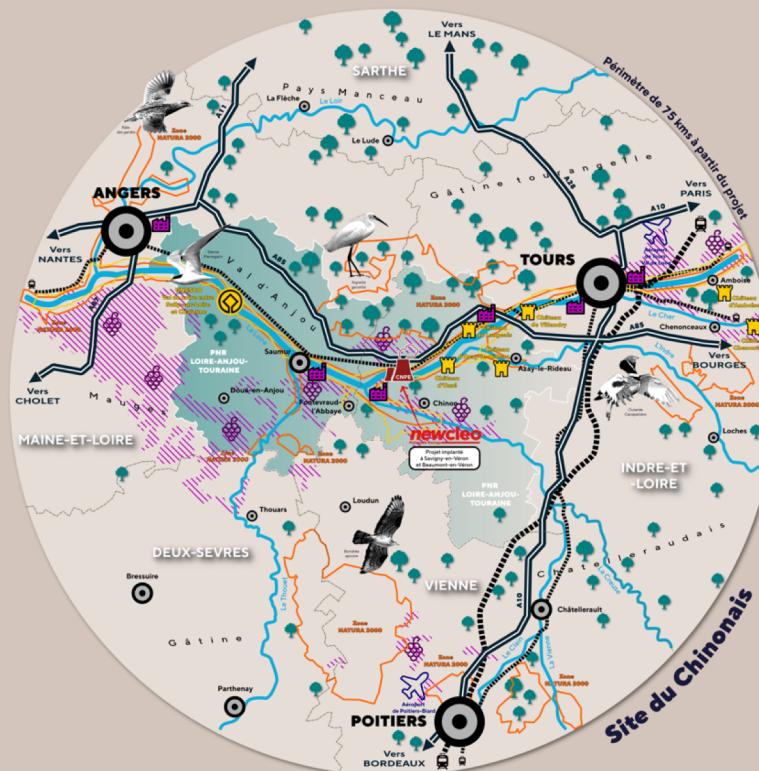
Aller à la rencontre de tous les publics

Deux territoires très différents, avec comme caractéristique commune la proximité d'une centrale nucléaire

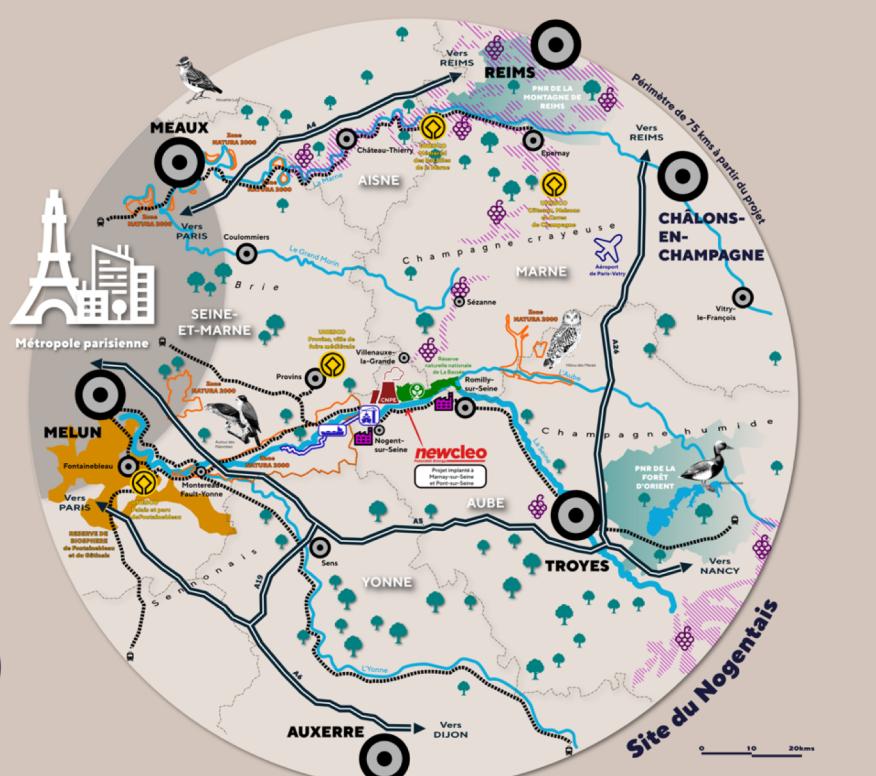


DEUX PROJETS NUCLÉAIRES
DANS L'AUBE
ET EN INDRE-ET-LOIRE

Projet de la société NEWCLEO



290kms
335kms / 3,5h

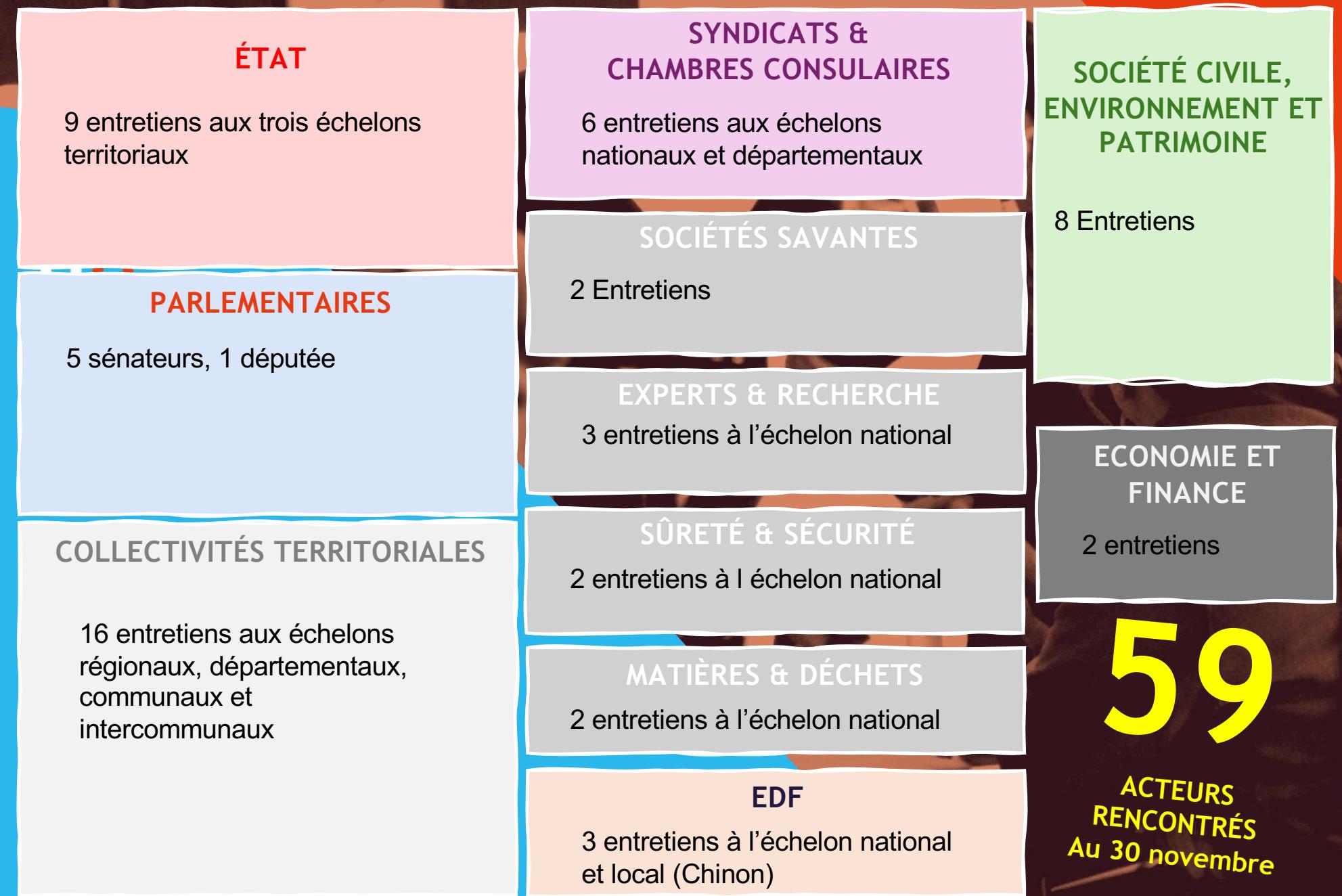


Localisation des projets soumis au débat public



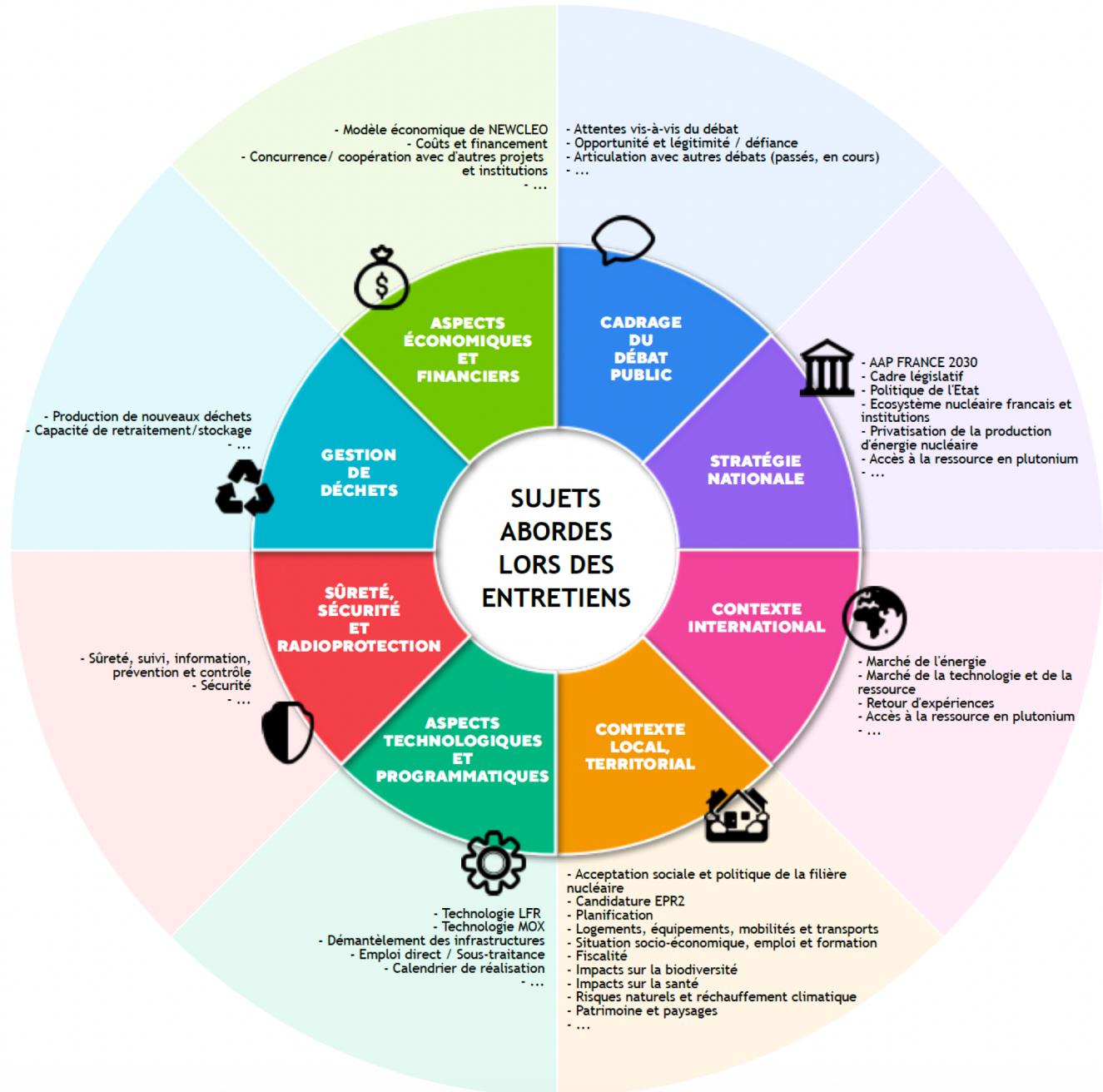
<https://www.debatpublic.fr/projets-nucleaires-aube-indre-et-loire>

ETUDE DE CONTEXTE : ACTEURS AUDITIONNÉS





De nombreux sujets abordés lors des entretiens de contexte





Les principales thématiques à évoquer lors du débat

- Acceptabilité/opportunité du projet
- Gouvernance (Newcleo, rôle de l'État, processus décisionnels); échéances du projet
- La privatisation du nucléaire
- Stratégie de l'État (politique énergétique, place dans le mix du nouveau nucléaire, fermeture du cycle). L'accès au combustible.
- Technique (sûreté, sécurité, maturité technologique, gestion des déchets)
- Économie du projet (modèle économique, coûts, financements public/privé)
- Aménagement du territoire (infrastructures, logements, services...)
- Impacts environnementaux (l'eau, la biodiversité...)
- Socio-économie (dont l'impact sur les autres vocations du territoire : patrimoine et culturelles, agricoles, agritourisme et tourisme...)



Quelques spécificités du débat

Un projet utilisant des technologies (Gen IV, RNR, plomb) peu ou pas connues du public

Deux projets, deux débats simultanés

Les élections municipales en mars

- décalage du démarrage du débat à avril 2026
- Le débat se tiendra avec de nouvelles équipes municipales

Des opposants qui se sont organisés sans attendre le débat

- des réunions ouvertes au public organisées sur les 2 territoires.
- Risque d'instrumentalisation du projet lors des municipales



Les principales dispositions envisagées pour l'organisation du débat

- 2** réunions de lancement en présentiel
 - 3** Conférences-débat en ligne sur les sujets techniques/stratégiques/modèle économique
 - 4** **Ateliers/forums** sur les territoires sur les problématiques environnementales et d'aménagement du territoire (précédés d'une visite de terrain, dans chacun des territoires)
 - 8** Débats « mobiles » tout au long du débat
 - 1** Réunion en ligne à mi-parcours
 - 1** Réunion de synthèse en ligne
- Recrutement et participation d'un groupe citoyen qui interviendra tout au long du débat,
- Présence lors de festivals dans le Nogentais et le Chinonais
- Evènements particuliers organisés auprès d'un public jeune et éloigné du débat.
- Des modalités participatives en ligne
- Réalisation d'un sujet RNR par un Youtuber (M. Bidouille)



Merci de votre
attention